



PRÉFET DE LA CORRÈZE
PRÉFET DE LA CREUSE

Direction départementale des territoires
Service études et stratégies territoriales
Unité cohérence territoriale et études

Affaire suivie par : Florence MARTIN
Responsable de l'unité

☎ 05 55 21 80 68

florence.martin@correze.gouv.fr

Tulle, le **3 Avril 2018**

Le préfet de la Corrèze,

Le préfet de la Creuse,

à

liste des destinataires *in fine*

Vos références :

Nos références :

Objet : Enjeux de l'État pour l'élaboration du Scot Haute-Corrèze Ventadour

P.J. : Note d'enjeux de l'État et ses 4 annexes.

Les communautés de communes de Ventadour-Égletons-Monédières et Haute-Corrèze Communauté ont décidé, par délibération du 10 mars 2016, de prescrire l'élaboration d'un Scot (schéma de cohérence territoriale), dont le périmètre a été étendu par arrêté inter-préfectoral du 14 avril 2017. Un PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) est également en cours d'élaboration sur le périmètre de chaque EPCI (délibération du 14 décembre 2015 pour Ventadour-Egletons-Monédières, et délibération du 30 mars 2017 pour Haute-Corrèze Communauté).

En complément des « porter-à-connaissance » de l'État pour le Scot et les deux PLUi, nous avons l'honneur de vous communiquer la synthèse des enjeux de l'État élaborée par nos services, dans le cadre de l'association à l'étude de vos documents d'urbanisme.

Ces éléments développés dans la note jointe serviront de base à l'élaboration des avis que l'État portera sur vos projets de Scot et de PLUi arrêté. En complément, nous vous transmettons également la note de la paysagiste conseil de l'État qui apporte une analyse des enjeux paysagers de votre territoire, ainsi qu'une étude de la Draaf Nouvelle-Aquitaine sur le volet agricole et forestier, une note de la Dreal Nouvelle-Aquitaine sur les enjeux écologiques, ainsi qu'une fiche de la Direccte Nouvelle-Aquitaine sur l'économie de la zone d'emploi d'Ussel.

Le respect des enjeux d'aménagement durable définis à l'article L. 101-2 du code de l'urbanisme est important. Plus particulièrement pour votre territoire, le Scot et les PLUi en cours devront conforter l'armature territoriale et soutenir l'hyper-ruralité en améliorant les mobilités, définissant une politique de l'habitat, organisant le développement économique, et en structurant l'armature commerciale. Ce développement devra se faire en valorisant le patrimoine agricole, forestier et naturel, identité forte de votre territoire et support de son attractivité touristique.



cit  administrative Jean Montalat, place Martial Brigouleix – BP 314 – 19011 Tulle cedex – T l. : 05.55.21.80.26

heures d'ouverture au public de la DDT : 9h00 -12h00 / 13h30-16h30

heures d'ouverture de la cit  administrative : 8h00 – 18h00

www.correze.gouv.fr

rubrique : /Services-de-l-Etat/Agriculture-environnement-amenagement-et-logement/Direction-departementale-des-territoires-DDT

DDI
des services
de l'Etat *à vos c t s*



<http://www.inter.com/Préfecture>

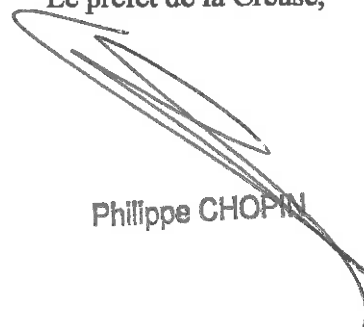
Aussi, nous vous suggérons de prendre l'attache de la direction départementale des territoires de la Corrèze afin de vous présenter ces enjeux et vous apporter tout complément qui vous paraîtrait utile pour mener à bien votre projet.

Le préfet de la Corrèze,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' and 'G' with a horizontal line through them.

Bertrand GAUME

Le préfet de la Creuse,

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop that extends downwards and to the right.

Philippe CHOPIN

Liste des destinataires :

- présidente du syndicat mixte du Pays Haute-Corrèze Ventadour,
- présidente de Haute-Corrèze Communauté,
- président de Ventadour-Égletons-Monédières,
- maires des 91 communes du périmètre du Scot.

Copie :

- direction départementale de la Creuse,
- directions départementales de la cohésion sociale et de la protection de la population de la Corrèze et de la Creuse,
- architectes des bâtiments de France de Corrèze et de Creuse,
- Dreal Nouvelle-Aquitaine,
- Draaf Nouvelle-Aquitaine,
- Direccte Nouvelle-Aquitaine,
- Chambres de commerce et d'industrie de Corrèze et de Creuse,
- Chambres d'agriculture de Corrèze et de Creuse,
- Conseil régional Nouvelle-Aquitaine,
- Conseil départemental de Corrèze et de Creuse,
- Parc Naturel Régional Millevaches,
- Comité de massif central.

